

Burundi : Report des élections = vide institutionnel ?

@rib News, 18/06/2015 Dans la crise que traverse actuellement le Burundi se pose la question d'un éventuel vide institutionnel à la tête de l'Etat, si au-delà du 26 août 2015 le nouveau Président de la République n'a pas prêté serment. Côté gouvernement, c'est un argument en faveur des élections qui doivent se tenir dans les délais constitutionnels pour refuser ainsi un nouveau report des élections. Côté opposition, c'est un argument en faveur d'un gouvernement de transition élargi. Qu'en est-il exactement ? Le Professeur Stef Vandeginste (photo) de l'Université d'Anvers répond à la question ce jeudi 18 juin 2015 à Bruxelles, au cours d'une Conférence au Palais d'Egmont. Ses conclusions du constitutionnaliste belge vont sans doute peser dans les débats en cours à propos d'un nouveau report des élections et sur une éventuelle mise en place d'un Gouvernement de transition au Burundi. Lire les fiches synthèses de l'Analyse du Professeur Stef Vandeginste